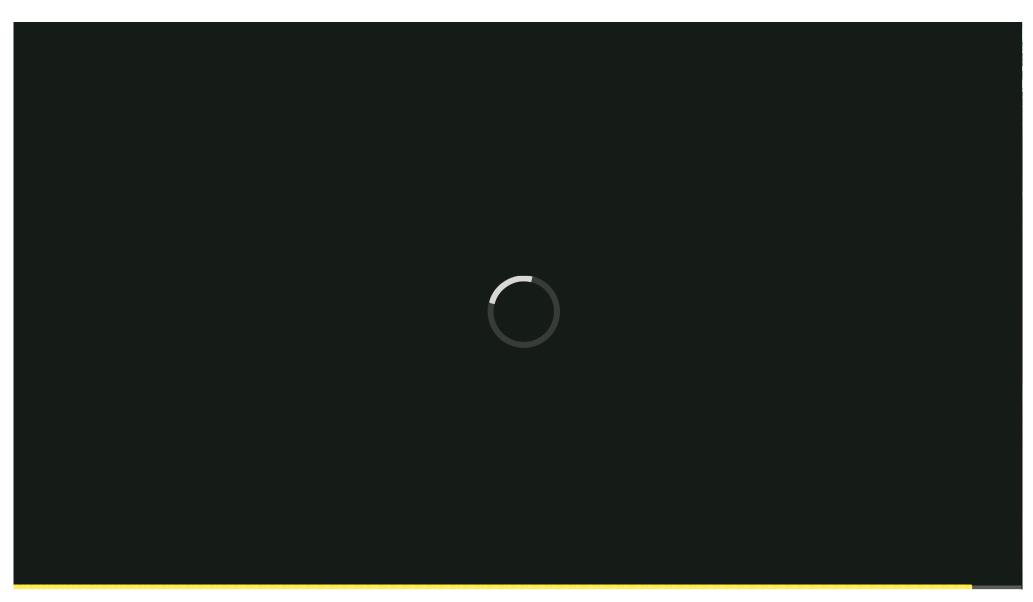
Morte après un refus de transfusion sanguine?

L'hôpital St-Mary's réagit au décès de Mirlande Louis-Cadet

Yves Poirier | TVA Nouvelles | Publié le 24 octobre 2016 à 13:32 - Mis à jour le 24 octobre 2016 à 13:37



L'hôpital St-Mary's de Montréal a réagi au reportage de TVA Nouvelles, diffusé samedi, sur cette femme de 46 ans décédée après avoir naissance à son garçon, au début de mois d'octobre.

«Nous respectons les choix de nos patients quant aux traitements», a indiqué le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, lundi.

Mirlande Louis-Cadet, membre des Témoins de Jéhovah, aurait refusé une transfusion sanguine lors de son accouchement. C'est ce que croient ses proches.





Selon des informations préliminaires, elle aurait peut-être souffert d'une hémorragie, et il y aurait peut-être eu refus de transfusion sanguine en raison de ses croyances religieuses.

Elle aurait perdu beaucoup de sang au point où un transfert était nécessaire à sa survie.

Selon le père et l'un des frères de Mme Cadet, le conjoint de Mme Louis-Cadet, Témoin de Jéhovah, aurait refusé que la transfusion sanguine se fasse.



«Les Témoins de Jéhovah étaient là-dessus, ils ne voulaient pas qu'elle reçoive une transfusion sanguine. Ils l'ont gardée toute seule avec eux», a expliqué son frère, Isaac Cadet à TVA Nouvelles.

Le conjoint de Mme Cadet a refusé de répondre aux questions de TVA Nouvelles, samedi dernier.

En réaction, l'hôpital St-Mary's dit offrir ses condoléances à la famille. «Nous ne pouvons commenter un cas précis, car les dossiers des patients sont confidentiels», a précisé le CIUSSS.

Rappelons qu'Éloïse Dupuis, cette jeune mère également Témoin de Jéhovah, est décédée récemment dans des circonstances similaires.

«Je reviens toujours à la même question. Est-ce que la patiente a pu donner son consentement éclairé et a-t-elle pu mesurer les conséquences de son refus, si refus il y a», a confié Manon Boyer, la tante d'Éloïse Dupuis.